

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/12/2024 - 37042 - 2010 B 03358 - 524 028 776 - A2P ELEC

A2P ELEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : 11 rue Matteoti
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
RCS CRETEIL 524 028 776



COMPTES CLOS LE 31 MARS 2024

**CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT
PHILIPPE LACAILLE**

BILAN ACTIF

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ACTIF	Valeurs au 31/03/24			Valeurs au 31/03/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	6 160	6 160		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	6 686	5 256	1 430	2 477
Autres immobilisations corporelles	148 615	52 191	96 424	29 841
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 300		6 300	
Autres immobilisations financières	159 378		159 378	143 453
TOTAL (I)	327 139	63 607	263 532	175 771
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	179 148		179 148	150 470
En-cours de production (biens et services)	213 186		213 186	83 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	665 963		665 963	612 619
Autres créances (3)	113 021		113 021	55 389
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	318 553		318 553	369 343
Charges constatées d'avance (3)	9 005		9 005	5 001
TOTAL (II)	1 498 875		1 498 875	1 275 821
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 826 014	63 607	1 762 407	1 451 592
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PASSIF	Valeurs au 31/03/24	Valeurs au 31/03/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	501 000	501 000
Report à nouveau	74 901	907
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	145 009	131 137
SITUATION NETTE	742 910	655 044
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	742 910	655 044
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	245 703	182 006
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	532 185	415 058
Dettes fiscales et sociales	238 610	199 484
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	3 000	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 019 497	796 548
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 762 407	1 451 592
(1) Dont à plus d'un an	88 281	78 978
(1) Dont à moins d'un an	931 216	717 570
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	121 713	81 994
(3) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériels de bureaux et inform	3 ans
- Matériels de transport	1 à 4 ans
- Mobilier	8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	
Désignation	VALEUR NETTE
LICENCES ET LOGICIELS	6 160
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	6 160

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 160		
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		6 686		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	2 022		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	22 311		145 776
		Matériel de bureau & mobilier informatique	40 442		6 576
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes			
TOTAL			71 462		152 351
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		143 453		22 225
TOTAL			143 453		22 225
TOTAL GENERAL			221 075		174 576

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			6 160	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				6 686	
		Inst. gal. agen. amé. divers			2 022	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		68 511	99 576	
		Mat. bureau, inform., mobilier			47 018	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
		Avances et acomptes				
TOTAL				68 511	155 302	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				165 678	
TOTAL					165 678	
TOTAL GENERAL				68 511	327 140	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 160			6 160
TOTAL	6 160			6 160
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	4 209	1 047		5 256
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	1 799	202		2 001
Matériel de transport	2 477	18 061	8 448	12 090
Mat. bureau et informatiq., mob.	30 659	7 441		38 100
Emballages récupérables divers				
TOTAL	39 144	26 751	8 448	57 447
TOTAL GENERAL	45 304	26 751	8 448	63 607

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
SARL A2M CONSEIL					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	150 469,74	179 148,08	150 469,74	179 148,08
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	83 000,00	213 186,22	83 000,00	213 186,22
Produits				
TOTAL	233 469,74	392 334,30	233 469,74	392 334,30

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 300		6 300
	Autres immobilisations financières	159 378		159 378
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	665 963	665 963	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	8 350	8 350	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	43 153	43 153	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	61 518	61 518	
	Charges constatées d'avance	9 005	9 005	
TOTAUX		953 665	787 988	165 678
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	7 000	
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	700	
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 005
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 005

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	60 238
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	60 238

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	200,00	100,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	245 703	157 422	88 281	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	532 185	532 185		
Personnel & comptes rattachés	105	105		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	83 926	83 926		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 228	2 228		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	147 434	147 434		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 917	4 917		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 000	3 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 019 497	931 216	88 281	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	103 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	79 022			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

Renvois

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	900
Dettes fiscales et sociales	1 813
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 713

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/03/2024	31/03/2023
Personnel salarié :	20,00	20,00
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens	6,00	5,00
Ouvriers	9,00	10,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TOTAL			

A2P ELEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : 11 rue Matteoti

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

RCS CRETEIL 524 028 776

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 29 JUILLET 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 145 009 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 145 009 euros

Auquel s'ajoute le « Report à Nouveau » antérieur 74 901 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 219 910 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique 57 143 euros
soit 285,72 euros par action

Le solde, soit 162 767 euros

Au compte « Autres Réserves » 162 000 euros

Au compte « Report à Nouveau » 767 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 57 143 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'Impôt sur le Revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'Impôt sur le Revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la Loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2021 :

36 000 euros, soit 180,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 36 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

180 000 euros, soit 900,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 180 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :

57 143 euros, soit 285,72 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 57 143 euros

Certifié conforme
Le Président

